



Les déplacements des PMR

(Personnes à mobilité réduite)

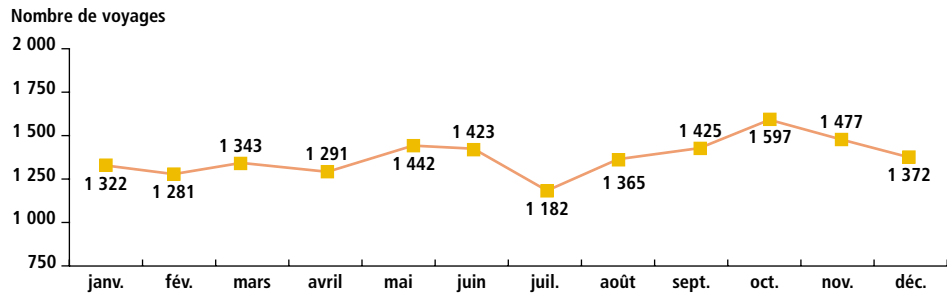
Accessibilité des transports collectifs

Source : RATP

➔ Usagers en fauteuil roulant (UFR) dans les bus parisiens

Voyages UFR	2005	2006	Évolution 2006/2005
Nombre de voyages réalisés	17 451	16 520	-5%
Nombre de lignes équipées	25	26	

➔ Fréquentation mensuelle par des UFR (en 2006)



Ligne équipée :

Points d'arrêts aménagés et bus à plancher bas équipés d'une rampe rétractable permettant l'accès des personnes en fauteuil roulant.

26 lignes équipées :

N° 20, 21, 24, 26, 27, 29, 30, 31, 38, 39, 43, 53, 60, 62, 63, 80, 81, 88, 91, 92, 94, 95, 96, PC1, PC2, PC3.

Comptage des voyages UFR dans les bus :

Ce comptage est effectué à vue par les machinistes.

➔ Accessibilité du métro

Fin 2006, 11 stations de métro sont accessibles aux usagers en fauteuil roulant : les huit stations de la ligne 14, les stations Barbès-Rochechouart et Jaurès sur la ligne 2 et la station Quai de la Gare sur la ligne 6.

➔ Accessibilité du tramway T3

Le tramway T3 est entièrement accessible aux usagers en fauteuil roulant.

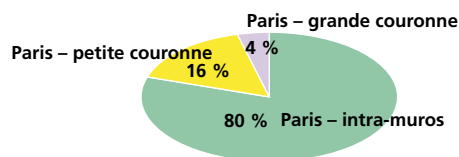
➔ Accessibilité du RER

Deux stations sont accessibles depuis la voirie : les stations Haussmann et Magenta sur la ligne E du RER.

➔ Service spécialisé PAM

Pour faciliter les déplacements sur Paris et l'ensemble de l'Ile-de-France aux personnes handicapées, la Ville de Paris, conjointement avec le Conseil Régional d'Ile-de-France et le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, a lancé en novembre 2003 un nouveau service de transport spécialisé, PAM (Paris Accompagnement Mobilité).

Répartition des courses suivant les zones



➔ Évolution 2006/2005

En 2006 :
228 093 courses réalisées,

+22%

7 272 personnes inscrites
bénéficiant du service

+38%

Accessibilité à la voirie parisienne

Source : Mairie de Paris, Direction de la Voirie et des Déplacements

➔ Traversées de chaussée équipées de dispositifs sonores

Nombre de traversées : 2 100 (soit 4 200 feux sonores sur 629 carrefours)

+34%

➔ Aménagements de trottoirs

Nombre de trottoirs abaissés : 34 500

+3%

➔ Places de stationnement réservées aux handicapés

Nombre de places sur voirie : 3 400

Nombre de places dans les parcs concédés : 722 réparties dans 59 parcs

+6%

➔ Nombre d'infractions (procès verbaux)

relevées sur les places réservées aux handicapés

➔ Évolution 2006/2005

pour arrêt ou stationnement

46 641

-22%

Infractions

Source :
Préfecture de Police